La Conférence de La Haye

La Haye, 5 janvier. — (De l'envoyé spécial de l'Agence Havas) : Bien que la conférence ne siège pas officiellement aujourd'hui, dimanche, la journée sera marquée par une grande activité diplomatique qui se traduira par de nombreuses conversations particulières de délégation à délégation.

Dès 10 h., ce matin, MM. Tardieu et Briand recevaient le comte Bethlen, président du Conseil de Hongrie, qui a confirmé qu'il était impossible à son gouvernement d'adhérer à un règlement définitif des obligations de la Hongrie, qui comprend les deux éléments suivants :

1° Continuation des paiements des réparations avec une échelle à arrêter par accord jusqu'à l'année 1956 ;

2° Renonciation réciproque dans la liquidation du passé, à toutes les réclamations et contre les réclamations présentées pour la Hongrie et les puissances créancières.

MM. Tardieu et Briand ont ensuite longuement conféré avec les ministres allemands, MM. Curtius, Wirth et Moldenhauer.

Enfin, la délégation française a reçu à déjeuner la délégation tchécoslovaque.

Cet après-midi, MM. Tardieu et Briand auront successivement des entretiens avec leurs collègues anglais, italiens et belges.

Ces conversations sont destinées à préparer une réunion des représentants des six puissances invitantes (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon), au cours de laquelle seront examinés les rapports des experts sur les questions.

Parmi celles-ci figure notamment la date des versements mensuels de l'Allemagne, quinze ou trente.

La définition de la stabilité du Reichsmark, les conséquences de l'accord séparé germano-américain, les problèmes posés par la liquidation du passé, les revenus gages le règlement des différends qui pourraient intervenir entre les signataires de l'accord.

La question des sanctions et la presse allemande

Berlin, 5 janvier. — Les journaux du matin publient de longues correspondances de leurs envoyés spéciaux à La Haye. La question des sanctions fait l'objet des principaux commentaires, quoiqu'elle ne fût pas soulevée officiellement, tandis que celle relative à l'accord germano-polonais perd de l'importance, notamment pour la presse libérale.

La « Gazette de Voss » estime que la conférence manque d'intérêt. Son caractère sobre sera sans doute renforcé lorsque l'agent général des paiements des réparations, M. Parker Gilbert, et le comité de la Banque Internationale, avec le docteur Schacht, seront arrivés à La Haye.

L'aviateur britannique Haines est parti du Bourget pour le Soudan

Le Bourget, 5 janvier. — Le pilote britannique Haines, qui se rend en avion au Soudan pour accompagner l'expédition de chasse du prince de Galles, a quitté Le Bourget ce matin, à 9 heures 30, en direction de Lyon-Turin-Rome-Le Caire.

Les exploits d'un pauvre dément à Toulouse

Toulouse, 5 janvier. — Hier soir, un facteur des postes, Jean Vives, au cours d'un accès de folie furieuse, est monté sur le toit de l'immeuble qu'il habite et s'est mis à lancer des tuiles sur les passants. La toiture a été complètement dégarnie. Plusieurs fils téléphoniques ont été coupés.

Pendant que les pompiers arrosaient le malheureux, des agents ont pu s'approcher de lui et lui passer une camisole de force. Vives a été dirigé sur l'asile de Braqueville, où il avait déjà été interné plusieurs fois.

On arrête un démarcheur de la Société du pétrole synthétique

Nice, 5 janvier. — Le commissaire de police de Cagnes-sur-Mer a arrêté Georges Nougarède, 45 ans, habitant depuis deux mois la villa « Aurore » à Gros-de-Cagnes, avec sa famille, comprenant plusieurs enfants.

Nougarède, qui menait une vie très large, et était beau parleur, cherchait à placer des actions de la Société de fabrication de « Pétroles synthétiques », dont les animateurs ont été arrêtés.

Il a été transféré à Marseille où il sera interrogé par le juge d'instruction chargé de l'affaire.

Un autobus broyé par un train dans l'Ohio

Cinq morts, six blessés graves

Screve (Ohio), 5 janvier. — A un passage à niveau, un train est entré en collision avec un autobus transportant des étudiants qui revenaient d'un match de basket-ball. Cinq d'entre eux ont été tués ; six autres dont trois jeunes filles grièvement blessés

La carrière mouvementée du financier anglais Francis Lorang

Un financier de Londres nommé Francis Lorang prenait la fuite le 19 mai 1929, s'appropriant environ 200 millions de francs. Cette disparition est, paraît-il, l'une des causes du krach Hatry et détermina plusieurs suicides retentissants qui endeuillèrent la City.

La trace du fugitif fut relevée à Belgrade, à Luxembourg, à Paris même. Malheureusement, certaines formalités n'ayant pas été remplies par la police anglaise, notre Sûreté générale ne put l'arrêter. Mais samedi soir, tout étant en règle, M. Barthelet a, comme nous l'avons dit, arrêté Francis Lorang, à 22 h., dans un restaurant de la place Pigalle.

Humbles débuts

Né à Domeldange (Luxembourg), le 31 janvier 1881, Francis Lorang, au moment où la guerre éclata, menait tout petit train. Il habitait avec sa femme et ses deux jeunes garçons un étroit appartement dans une pension de famille modeste de Sinclair-Road, West-Kensington, à Londres, et louait à Bucklersbury, dans la City, un pauvre petit bureau où il s'occupait de quelques affaires.

Essor rapide

Considéré comme neutre, il avait pu pendant la guerre poursuivre ses opérations et, aussitôt après l'armistice, sa situation change du tout au tout. Maison vaste, splendidement meublée, à Brook-Green (Hammersmith), puis un véritable château dans le Surrey, à Oxshot; des bureaux de ministre dans Moorgate, et c'est coup sur coup la fondation des compagnies de l'Oiseau Bleu: « Blue Bird Oil Importers Ltd, Blue Bird » Holding Ltd, Blue Bird Petrol (Foreign) » Ltd et Blue Bird Petrol Company. »

Président du Conseil d'administration de quelques-unes de ces compagnies, directeur général de chacune d'entre elles, la chance sourit à l'audacieux. Il a coutume de dire :

— « I am swimming in money ». (Je nage dans l'or).

La Roche Tarpéienne est proche du Capitole

Au début de l'an dernier, les actionnaires se plaignent de la marche des affaires. Des réunions se tiennent dans la City. Pendant quelque temps, Lorang résiste, puis brusquement lâche pied et s'enfuit avec une partie du magot. La police britannique le recherche.

Mais l' « oiseau bleu » échappe à toute atteinte. Il sillonne le continent en avion, envoyant aux journaux des lettres de menaces, s'irritant des commentaires peu élogieux que sa banqueroute suscite et protestant auprès d'un député aux Communes qui avait interpellé sur son cas.

Pour son malheur, Lorang avait une liaison à Paris. La police le savait et sa piste fut relevée au nid de « Dalila ». On suivit notre homme jusqu'au soir et, malgré sa moustache rasée, on l'appréhenda alors qu'il dînait.

Un vapeur hollandais sombre au nord de Bergen

Cinq matelots auraient péri

Londres, 5 janvier. — Un message « Exchange Telegraph » de Copenhague signale que le vapeur hollandais « Hofplein », de 6 804 tonnes, a coulé au large de Bergen, au nord de Bergen. Le bâtiment a pu être aperçu de la terre ferme peu avant le naufrage, alors qu'il était à la dérive entre les rochers et les petites îles qui font face à Bergen ; mais l'état de la mer a empêché tout secours de lui parvenir. Son équipage a pu mettre les chaloupes à la mer et trente-quatre hommes ont pu être sauvés par un caboteur ; mais une embarcation contenant au moins cinq matelots a disparu, et l'on craint que les malheureux n'aient péri noyés.

LE TOURING-CLUB DE FRANCE RÉCOMPENSE LA LITTÉRATURE TOURISTIQUE

La première attribution du prix de littérature touristique du T.C.F. et dont le montant s'élève à 5.000 francs, se fera dans les premiers mois de 1930.

Le jury se prononcera sur les ouvrages intéressant le tourisme en France, publiés en 1928 et 1929 et qui auront été déposés avant le 31 janvier 1930, au siège social du Touring-Club, 65, avenue de la Grande-Armée, à Paris.

Le concours est annuel, mais à titre exceptionnel et pour cette période initiale seulement, les ouvrages publiés en 1928 et 1929 peuvent y participer.

Les ouvrages doivent être écrits en langue française, être imprimés et avoir été édités en 1928 ou 1929. Les traductions ne sont pas admises. Le concours est ouvert aux auteurs français et étrangers membres du T.C.F. La dotation de 5.000 francs ne peut être divisée. Il n'y aura donc qu'un seul lauréat. Ne sont pas admis, les ouvrages techniques et scientifiques, ainsi que les guides, manuels, traités, etc...

Le prix ira à l'ouvrage qui est le plus susceptible d'intéresser le tourisme en France, dans les colonies, pays de protectorat et de mandat. Naturellement, le jury sera seul juge de l'attribution ou de la non attribution du prix.

Un autobus tue deux enfants le frère et la sœur à Valenciennes

Deux jeunes enfants d'une famille polonaise habitant Valenciennes, ont été tués dimanche vers 13 h., dans les circonstances suivantes :

Un autobus de la Société des Autobus du Nord de la France conduit par le chauffeur Ernest Macarez, âgé de 40 ans, faisant le service de Valenciennes à Courtrai, allait arriver au chemin des Dames. Il avait corné, ainsi qu'il doit le faire, pour annoncer son arrivée.

Au même instant une automobile débouchait de la rue Jean Bernier, conduite par M. René Delahaye, gérant de la succursale du Crédit du Nord, à Blanc-Misseron.

La camionnette de M. Marcel Lacoche, de Cambrai, stationnait devant le trottoir de droite : or, l'autobus se trouvait à environ dix mètres lorsque M. Delahaye effectua son virage.

L'automobile fut prise en écharpe par l'autobus; celui-ci, appuyant à gauche, s'engagea sur le trottoir où jouaient Léocadie Kzepkowski, née le 3 octobre 1921 et son frère Casimir, né le 16 décembre 1922.

Atteints l'un et l'autre par le garde-boue gauche ils furent tués sur le coup. Le docteur Petit, mandé aussitôt, ne put que constater le décès des deux pauvres petits.

M. Pas, commissaire central, a procédé à une enquête sur les lieux.

M. Delahaye a reconnu n'avoir pas fait le signe prescrit avant d'effectuer le virage, la camionnette arrêtée derrière son auto devant dissimuler son geste. Il déclare, d'autre part, n'avoir pas entendu arriver l'autobus ni l'avoir entendu corner.

Le conducteur de l'autobus assure, lui, qu'il corna à 60 mètres du lieu de l'accident.

M. Jacquillart, substitut du Procureur de la République s'est rendu également sur les lieux. Le magistrat a fait remiser l'autobus aux fins d'examen. Il a invité MM. Delahaye et Macarez à se tenir à la disposition de la justice.

La reconstitution du canal du Nord doit être poursuivie

Le 1er mars 1901, M. Baudin, alors ministre des Travaux publics, déposait sur le bureau de la Chambre, un projet de construction du canal du Nord qui devait relier notre important bassin houiller du Pas-de-Calais avec la capitale, et permettre ainsi un débouché plus rapide.

Les travaux dont le coût était alors évalué à 60 millions de francs, furent commencés en 1907 et, à la veille de la guerre, d'importants tronçons avaient déjà été établis et la dépense s'élevait à 72 millions sur lesquels la Chambre de Commerce de Douai, admise à percevoir un droit de péage, avait versé 22 millions sur les 30 millions qui incombaient à sa charge.

Malheureusement, au cours de la guerre, ce canal amorcé qui constituait une défense naturelle, fut âprement disputé et lors de leur retraite, les Allemands en détruisirent les ouvrages les plus importants.

Avant de réparer les dommages causés par la guerre, les services des voies navigables envisagèrent la mise au gabarit pour bateaux de 600 tonnes alors que le canal n'avait été prévu que pour le passage de bateaux de 300 tonnes.

La reconstitution du canal du Nord, retardée par des questions d'ordre financier, de contentieux, s'est néanmoins poursuivie et de nombreux ponts ont été rétablis. Souhaitons comme le réclament d'ailleurs les groupements économiques intéressés, qu'elle soit poursuivie suivant les données modernes afin que dans un temps rapproché cette voie navigable de premier ordre puisse être mise en service.

Certes, les dépenses seront très élevées mais il y va des intérêts économiques de la France entière.

UNE EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE D'ALCOOL A KEHL

Kehl, 5 janvier. — Une explosion s'est produite ce soir dans une fabrique d'alcool à brûler de Kehl. Trois personnes ont été grièvement blessées. Les dégâts matériels sont importants. Les pompiers avec l'aide des troupes françaises d'occupation et de la gendarmerie française sont parvenues à maîtriser le feu occasionné par l'explosion.

— A Berlin, est arrivé le nouveau ministre du Portugal, Docteur Antonio da Costa Cabral. Il a été reçu à la gare, par le représentant du gouvernement allemand et le personnel de la délégation du Portugal.

— La Fédération du parti S.F.I.O. de l'Hérault, réunie en congrès, à Montpellier, a voté, après une discussion mouvementée, le principe de la participation au pouvoir, par 420 voix contre 214.

— De nouvelles informations de Drama assurent que le brigand bulgare arrêté n'est pas Nunuff, mais le brigand Yannakial, dont l'extradition fut demandée par le gouvernement bulgare.

— M. Foulin, qui vient d'accomplir dans la région du lac Tchad, un voyage d'études en vue de la création de terrains d'atterrissage pour la mise en service éventuel d'une ligne aérienne Franco-Congo, est arrivé à Alger par la voie des airs, venant de Laghouat.

Comment fut élue Miss France

Plus de 200 jeunes filles, blondes et brunes, ravissantes dans leurs toilettes claires, ont affronté le jury chargé de procéder pour 1930 à l'élection de miss France. L'inquiétude l'emporta longtemps sur la gaieté coutumière des candidates. C'est que l'épreuve était importante. Outre le titre de plus belle femme de France, elle mettait en effet en jeu la possible accession au trône réservé à la future miss Europe et peut-être même à celui de miss Univers qui, des organisateurs et de l'Etat de Rio, recevra cette année une dot de près de 500.000 francs.

Etre la plus belle femme de France d'abord et peut-être un jour, du monde entier, n'est-ce pas le plus beau conte de fées auquel pouvaient rêver deux cents candidates de « moins de vingt-cinq printemps » ?

M. Paul Chabas, président de la Société des Artistes français, présidait le jury qui était composé de MM. Georges Scott, Brisgaud, Cappiello, Van Dongen, peintres; Maillard et Moreau-Vauthier, statuaires; Abel Gance et Marcel L'Herbier, cinéastes; de MM. Gaston Manuel, Abel Devia; de Mme Jenny, de MM. Dinis Junior, directeur de « La Nuit »; Henri de Weindel, Jean Vignaud; de M. Ventura Calderon, représentant la presse latine, américaine, etc.

Dans une petite salle inondée de lumière et protégée des regards indiscrets, sur un long proscénium, défilèrent, une à une, les candidates.

— Un pas en avant et souriez... Demi-tour... Nous vous remercions, mademoiselle !

Phrase banale, examen rapide. Une première sélection élimina les deux tiers des concurrentes, puis l'on recommença, afin de ne garder définitivement qu'une dizaine de « probables ».

Parmi celles-ci, Mlle Yvette Labrousse, 23 ans, originaire de Cannes et domiciliée 117, rue de Sèze, à Lyon, où elle dirigeait, il y a un mois encore, une maison de couture pour son propre compte, l'emporta finalement.

Très grande — 1 m. 75 de taille — élégante en sa robe blanche perlée, œuvre de ses mains, la jeune lauréate, à la chevelure brune, ne dissimula pas sa joie :

— Je suis heureuse, nous dit-elle, d'avoir enfin triomphée. Songez que l'on dernier, reine de Lyon, je n'avais pu obtenir que la seconde place au même concours.

— Vos projets, mademoiselle ?

— Je n'en ai pas beaucoup. Un seul peut-être : Je voudrais connaître le Brésil, Rio de Janeiro.

D'une simplicité qui, disons-le, ne fait qu'ajouter un charme supplémentaire à son élégance, miss France participera, en effet, au concours organisé, le 5 février, en vue de l'élection de miss Europe :

— D'ici là, ajouta-t-elle, je pourrais encore m'occuper de mes affaires et de mes sports favoris : la natation et l'aviron.

Sur ces derniers mots, miss France fit le premier pas dans son éphémère royaume !!

Une audacieuse tentative de cambriolage à Arras

Un cambriolage audacieux a été commis samedi soir à Arras. Vers 19 h. 30, un jeune cambrioleur s'empara d'une échelle qu'il trouva dans un chantier de construction à proximité du commissariat central de police, il la plaça contre un mur de l'habitation de M. le chanoine Foulon, professeur au collège Saint-Joseph. Arrivé en haut du mur, il fit basculer l'échelle afin qu'on ne pût la remarquer, puis il pénétra dans le cabinet de travail du professeur et se mit à fouiller les meubles. Il fut surpris dans cette opération par l'ecclésiastique qu'il saisit brutalement à la gorge. M. l'abbé Foulon réussit à se dégager tandis que le malandrin, éteignant l'électricité, s'enfuyait dans la cour de l'immeuble. La police fut avertie immédiatement et vint sur les lieux. Les agents se mirent à la poursuite du voleur qu'ils trouvèrent dissimulé sur une plate-forme. Sur le point d'être pris, il sauta de plusieurs mètres dans une cour, où d'autres policiers le ramassèrent. Il s'agit d'un nommé Charles-Georges Cadet, né le 25 novembre 1910, à Nœux-les-Mines Il a été incarcéré.

Le meurtrier de Féron a été écroué

M. Darondel, juge d'instruction à Avesnes, a fait écrouer à la maison d'arrêt, Alphonse Malézieux, le tonnelier de Nameguy-en-Haye, qui, ainsi que nous l'avons relaté, a tenté de tuer son amie Elmia Georges, en tirant sur elle deux coups de revolver.

Le juge d'instruction de Saint-Quentin a reçu de son collègue d'Avesnes une commission rogatoire en vue d'interroger la victime dès que son état le permettra.

Le banquier Manzi-Fé sera extradé

Le Conseil des ministres a accordé au gouvernement italien l'extradition du banquier Manzi-Fé d'origine italienne devenu citoyen anglais et gros financier à Londres.

Manzi-Fé quitterait incessamment la prison de Cuincy pour être remis entre les mains de la justice italienne.

DERNIERE HEURE

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

UN THÉ EN L'HONNEUR DES DÉLÉGUÉS

La Haye, 5 janvier. — Le comte Van Lyden van Sandenburg, grand chambellan et la comtesse grande-maîtresse de la Reine des Pays-Bas, ont offert, aujourd'hui, en l'honneur des délégués à la conférence, un thé. Le ministre des Affaires étrangères et le corps diplomatique assistaient également à cette réception.

Les socialistes et la conférence du désarmement naval

La Haye, 5 janvier. — La Commission du désarmement instituée par l'Internationale ouvrière socialiste a discuté les problèmes qui sont à l'ordre du jour de la prochaine conférence du désarmement naval à Londres. L'Internationale socialiste pense que la Conférence de Londres doit aboutir non seulement à un arrêt dans la course aux armements pour les catégories qui n'ont pas été visées à la Conférence de Washington mais encore à une réduction sensible du niveau général des armements existants.

Elle déclare qu'à son sens la Conférence de Londres n'aura une utilité durable pour la lutte contre les armements maritimes que si elle achève son œuvre dans le cadre de l'organisation générale de la paix poursuivie à Genève.

La réduction des armements navals, déclare aussi la Commission, ne saurait au surplus se trouver arrêtée sous prétexte qu'il y a une liaison entre les armements maritimes terrestres et aériens.

Aussitôt que les résultats de la Conférence de Londres auront été acquis pour les armements et les partis socialistes à une offensive énergique en faveur de la réduction des armements terrestres et aériens, elle intensifiera sa lutte pour l'arbitrage universel et le désarmement général auquel doivent aboutir les travaux de la S.D.N. pour la suppression de la guerre.

Un accord sur la liquidation des biens allemands

Paris, 5 janvier. — Selon des informations parues à Paris et reproduisant une nouvelle d'un journal allemand, M. de Hœsch, ambassadeur d'Allemagne à Paris et M. Briand ont signé le 31 décembre 1929 un accord au sujet de la cessation de la liquidation des biens allemands.

Cette information déclare, en outre, que l'accord s'appliquerait également à la rétrocession des biens allemands au Maroc. On déclare dans les milieux autorisés que l'accord dont il est question prévoit, en effet, que les biens allemands, au Maroc, non encore liquidés, seront remis à la disposition de leurs anciens propriétaires, mais à charge de les rétrocéder dans les six mois à des personnes agréées par le gouvernement marocain. Passé ce délai, le gouvernement exercera son droit de préemption sur les biens non rétrocédés.

LE CONTROLE DES HEIMWEHREN D'AUTRICHE

Vienne, 5 janvier. — La décision prise récemment par les chefs du parti agrarien de constituer une commission de plusieurs membres, chargée de contrôler les faits et gestes des chefs de la Heimwehr, a soulevé l'indignation dans le camp adverse.

Le bureau de presse de la Heimwehren et des organisations qui s'y rattachent publie aujourd'hui un communiqué dans lequel il déclare que les buts de leur mouvement n'ont jamais varié, c'est-à-dire que leur intention est d'arriver à détruire le marxisme afin de constituer un Etat ordonné et non pas, comme on le signale à tort, d'aboutir à une « restauration réactionnaire ».

S'élevant contre la prétention de contrôle émise par le parti agrarien, la Heimwehr déclare qu'elle ne tolérera aucun organe de surveillance.

UNE NOUVELLE CROISIÈRE DE L'« EMDEN »

Wilhelmshaven, 5 janvier — Le croiseur-école « Emden » va partir prochainement de Wilhelmshaven pour un nouveau voyage à travers le monde. Ce navire est actuellement en chantier où il subit les réparations qui étaient nécessaires après sa croisière autour du monde. Il partira le 12 janvier probablement pour l'Amérique du nord, qu'il n'a pas visitée lors de son dernier voyage. L' « Emden » se rendra, d'abord, à Madère, puis mettra le cap sur les Indes occidentales et, ensuite, sur les Etats-Unis. Le retour est fixé au mois de mai.

LE FINANCIER LORANG VA ÊTRE EXTRADÉ

Londres, 5 janvier. — On apprend que deux inspecteurs de la police londonienne sont partis hier soir pour Paris afin de ramener en Angleterre le financier Lorang arrêté hier matin à Paris et contre qui une demande d'extradition a été faite par le gouvernement anglais.

L'ÉCHOUAGE DU CROISEUR « EDGAR-QUINET »

Oran, 5 janvier.— On donne sur l'échouage de l'« Edgar-Quinet » les détails suivants :

Le croiseur venant d'Alger effectuait non loin de la côte des exercices de pilotage. Vers midi, à la hauteur des îles Habibas, une secousse ébranla le navire qui s'immobilisa, accroché par un rocher, bien que les cartes marines n'indiquent pas en cet endroit de récif suspect. On croyait que le croiseur se trouvait sur un fond de 22 mètres alors qu'il y en avait à peine dix. L'eau s'engouffra dans la ruelle n° 2 où, heureusement, les chaudières étaient éteintes.

La marine d'Oran, immédiatement alertée, envoya sur les lieux « L'Enseigne-Roux » qui recueillit une partie de l'équipage, laissant à bord 300 hommes avec les officiers et le commandant Benoist. Les remorqueurs « Lasry 11 », « Goëland » et « Bombardier » se rendirent également sur les lieux. Le sauvetage est rendu assez difficile à cause des forts courants de fonds.

Des unités de sauvetage de fort tonnage sont attendues cette nuit et demain de Gibraltar, de Bizerte et de Toulon.

Le « Duguay-Trouin » doit arriver demain de Toulon pour embarquer les enseignes qui effectuaient à bord du croiseur un voyage d'étude et qui ont été débarquées à Oran. L'amiral Bouix, venu d'Alger, s'est rendu sur les lieux aux fins d'enquête.

ON VA RELEVER EN AVION LE PLAN ET LA CARTE DE DEUX RÉGIONS AFRICAINES

Londres, 5 janvier. — Deux expéditions vont entreprendre au moyen d'aéroplanes spécialement construits à cet effet, de lever le plan et le tracé de la carte de deux régions du continent africain, l'une en Rhodésie, l'autre au Soudan, représentant une superficie totale d'environ 260.000 kilomètres carrés. On compte pouvoir dessiner la carte de ces pays, au moyen de 15.000 photographies prises au cours de vol et achever, en 18 mois, un travail qui demanderait 15 années par des méthodes ordinaires.

LE « KENILWORTH CASTLE » QUI EMPORTE LE PRINCE DE GALLES A ÉTÉ ASSAILLI PAR LA TEMPÊTE

Londres, 5 janvier.— Un radiotélégramme du « Kenilworth-Castle » dit que l'équipage et les passagers, y compris le prince de Galles, ont été très incommodés par la tempête de la nuit dernière. Le prince a été vacciné, hier, contre la fièvre paludéenne. Les marins du bord ont passé la nuit à rattacher les canots et autres appareils dérangés par les coups de vent. Le « Kenilworth-Castle » n'a pas été endommagé, mais il est probable qu'il n'atteindra Madère qu'avec un certain retard.

A LA RECHERCHE DU CHAUFFEUR MARLIER

Pontoise, 5 janvier. — Toutes les recherches entreprises dans les environs de Magny-en-Vexin, par les gendarmes de cette brigade et ceux des brigades environnantes, ainsi que par les gardes-champêtres des communes qui ont fouillé les bois, n'ont pas permis de retrouver les traces du chauffeur de taxi Marlier. Pourtant on croit qu'il n'a pas dû aller loin car il n'avait pas d'argent sur lui. C'est sa tante qui a payé le taxi pour le ramener à Magny-en-Vexin et s'occuper du dépannage de sa voiture. C'est également elle qui lui acheta une casquette. Il se pourrait que le malheureux ait échoué dans un coin et qu'après il ait succombé.

— La ville de Nice a reçu magnifiquement le député de Nice, M. Léon Baréty, sous-secrétaire d'Etat à l'enseignement technique.

— M. P.-F. Flandin, ministre du Commerce, de France, est arrivé à Barcelone.

Dernières Nouvelles Régionales

Un dramatique suicide à Lille

Albert Taffin, né à Lille le 11 août 1885, était concierge aux établissements Poissonnier, confections en gros, 36, rue Basse. Il vivait avec sa femme et sa jeune fille. Atteint d'une profonde neurasthénie, il s'adonnait à la boisson et, il y a trois semaines, après avoir absorbé un litre de cognac, il tenta de se suicider.

Dimanche soir, il se trouvait en compagnie de sa femme et de sa fille, quand il se leva soudain, prit un couteau et annonça aux deux femmes terrifiées qu'il allait les tuer. Les malheureuses s'enfuirent, bien que la jeune fille ait reçu une légère blessure au front. Taffin monta alors dans la chambre de sa fille et, après avoir vidé un litre d'essence sur le lit, il y mit le feu et se pendit. Des voisins avertirent les pompiers de la caserne Malus, qui eurent vite fait de maîtriser le commencement d'incendie et dépendirent le forcené, qui expira peu après.

M. Sajrise, commissaire de permanence, ouvrit aussitôt une enquête. Il en résulte que Taffin s'est suicidé dans un accès de neurasthénie.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LE TOUR-DOI DE TENNIS DE NOEL s'est terminé par le Double Dames, qui a vu la victoire de Mme Desloges-Mlle Coquet battant Mme Bordes-Mlle Barbier, par 6-4 et 6-4.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 6 janvier 1930 — N° 61.

La Reine des Opales

PAR CHARLES SOLO

— Non! Ma tante est de plus en plus souffrante! Une fête que nous avons donnée hier l'a totalement épuisée!

— Elle n'est plus jeune et à son âge, la mondaine fatigue a son contre-coup. Mais, rassurez-vous, malgré les apparences, Mme de Faraman est solide et je suis sûre que, cette fois, elle se remettra encore.

— Dieu vous entende, car si je venais à la perdre, je serais tout à fait seule au monde.

— Seule, ma pauvre petite! Et M. Jacques, votre...

Mme Landry venait de toucher la blessure au vif.

Les traits de Blanche se rembrunirent.

Mais elle éprouva comme une honte de laisser percer ce qu'elle pensait en elle.

— Mon fiancé, oui! Seulement je ne suis pas pressée de me marier. Il y a si peu de temps que je connais M. de Faraman, je n'ai pas eu le temps de l'apprécier et, malgré le désir de ma tante, je tiens à réfléchir. Le mariage est un acte très grave, auquel il faut se préparer.

— Puis, à brûle pourpoint comme si elle voulait en finir avec ce sujet.

— Voyez-vous parfois Mme Hébert?

— Mme Hébert! En voilà encore une qui nous a oubliés! elle avait promis de de venir nous souhaiter le bonjour, mais il faut croire qu'elle a perdu le chemin de la maison.

— Alors, il y a longtemps?

— Depuis votre départ, nous n'en avons plus de nouvelles.

— Et vous savez où elle demeure?

— A Montmartre, rue Ramey. Attendez, je vais vous dire le numéro. Landry a inscrit ça quelque part.

— Je sais! Elle habitait autrefois à cette adresse, depuis elle a déménagé.

— Sa concierge vous dira sans doute....

— J'en viens. La concierge ne sait rien. Alors je suis venue chez vous, espérant que...

Mme Landry secoua la tête.

— Non! ma pauvre demoiselle, il y a plus de six mois que je n'ai plus entendu parler de votre ancienne couturière.

Le dernier espoir de Blanche s'évanouissait. Elle courba la tête et son isolement lui apparut plus complet que jamais.

La concierge était loin de soupçonner les pensées qui bouleversaient la jeune fille, mais elle vit que l'insuccès de sa démarche la contrariait beaucoup.

Et pourtant, elle ne posa aucune question pour en savoir davantage.

Elle vint s'asseoir devant Mlle de Luzanne.

— Je n'ai plus revu Mme Hébert, mais j'ai reçu une autre visite qui vous intéressera peut-être.

... Ah! fit Blanche en redressant la tête.

... Celle d'un particulier dont les allures m'ont un peu surprise, mais qui avait l'air honnête quand même. Il était habillé comme on ne s'habille pas à Paris; son visage très pâle et ses yeux luisants semblaient annoncer qu'il sortait de maladie. Il arrivait d'Amérique.

— D'Amérique! interrompit Mlle de Luzanne dont la curiosité s'éveilla soudain.

— Oui! d'Amérique, où il nous a dit avoir connu M. Jacques de Faraman. Et cela nous a paru d'autant plus bizarre qu'il avait commencé par demander Mme la comtesse! Je ne sais ce qu'il voulait, mais il m'a semblé bien affecté en apprenant que vous n'habitiez plus ici. Alors il s'est informé de votre nouvelle demeure et comme je ne pouvais la lui dire, j'ai vu qu'il avait les larmes aux yeux.

— Les larmes aux yeux! interrompit Blanche de plus en plus surprise.

— Oui... Et tenez, mademoiselle! Je ne sais pas si vous me croirez, mais jamais, je n'ai vu un homme bouleversé autant que ça; Le pauvre diable en semblait tout perdu!

— C'est étrange! répéta à plusieurs reprises, la jeune fille. Vous a-t-il dit son nom?

— Mon mari le lui a demandé mais la question a paru le gêner, il nous a dit de l'appeler M. Jacques.

— Jacques! Jacques!... La coïncidence est bizarre.

— C'est ce que nous avons pensé, mais réflexion faite, il n'y a pas un seul Jacques en ce monde!... Si nous avions tous notre prénom à nous, il n'y aurait pas assez de saints pour y suffire.

Blanche de Luzanne resta, quelques instants plongée dans une rêverie profonde. La visite de ce mystérieux inconnu, son insistance pour voir la comtesse de Faraman, son chagrin de ne pas la trouver, le nom qu'il avait donné, l'intriguaient au plus haut point.

Et, dans son esprit, naturellement porté à l'inquiétude, se posait un point d'interrogation qui ouvrait le champ à toutes les suppositions.

Quel était cet homme?

Elle eût donné beaucoup pour le savoir.

— Et ce singulier visiteur, vous ne l'avez plus revu? demanda-t-elle.

— Non! il n'est plus revenu.

— A quoi ressemblait-il, au physique?

— Il était de taille moyenne, avec la barbe noire et les cheveux légèrement grisonnants; des yeux brûlants et très vifs. Sous son costume baroque et malgré sa misère apparente, il avait très grand air, un air que n'ont pas les chemineaux et les coureurs de route.

— Son âge?

— Je ne puis dire au juste. Il me semble, pourtant, qu'il devait avoir de trente-cinq à quarante ans.

— De trente-cinq à quarante ans! l'âge de mon cousin!... Son prénom aussi!... Le rapprochement est de plus en plus curieux. Madame Landry, il faut que je voie cet homme! Entendez-vous! Il faut que je le vois à tout prix.

— Je voudrais pouvoir vous l'envoyer dès demain, mais il faudrait d'abord qu'il revienne.

— Il reviendra.

— Je le crois aussi.

— Quand il reviendra, vous lui direz que je tiens énormément à le rencontrer et que je lui donne rendez-vous, pour le surlendemain, ici même. Vous aurez l'obligeance de me prévenir immédiatement.

— Je ne demande pas mieux, mademoiselle, mais M. Jacques de Faraman n'a pas daigné nous laisser votre adresse. Il a eu tort car, outre la visite dont je viens de vous parler, il est arrivé plusieurs lettres pour lui : je les ai rendues au facteur.

On sait dans quel dessein le Babouin avait laissé ignorer à Mme Landry l'endroit où il allait habiter, mais les raisons qu'il avait fait valoir auprès de la comtesse pour motiver sa façon d'agir n'avaient jamais été admises par la jeune fille.

Elle arracha donc une feuille de son carnet de notes et y inscrivit quelques lignes au crayon.

— Ecrivez-moi à cette adresse, dit-elle en remettant le papier à la concierge.

— Vous demeurez rue Duperré, en plein Paris? Et M. Jacques qui m'assurait que vous alliez à la campagne!...

Blanche voulut sauver les apparences.

— Il en avait été question d'abord mais mon cousin a eu l'occasion d'acquérir, à prix raisonnable, un petit hôtel à Montmartre. Et il n'a pas hésité.

— Je l'approuve hautement, car on a beau dire, rien ne vaut Paris. Est-ce que vous vous plaisez dans ce nouveau chez vous?

Mlle de Luzanne n'osa pas dire la vérité et, pourtant, il y eut une restriction dans sa réponse.

— Je n'ai aucune raison pour n'y point m'y plaire, parce que ma place est partout auprès de ma tante. Mais tout ce luxe m'éblouit et il est des heures où je regrette la vie simple que nous menions dans votre maison.

— Hé! hé! gogueuarda la concierge! Il n'y a donc pas que les pauvres qui ne sont pas contents de leur sort. Mais vous avez tort de vous plaindre. Bientôt vous serez comtesse de Faraman et je me laisse couper le petit doigt si, alors, vous pensez encore à votre ancien logement.

Comme toutes celles de sa profession, Mme Landry avait le verbe facile. Après avoir épuisé le sujet qui offrait le plus d'intérêt à la jeune fille, elle aborda le terrain des menus faits qui emplissent la vie d'une honnête concierge. Blanche l'écoutait pour la forme, mais son esprit était ailleurs.

Elle se leva.

— Vous partez! Déjà?

— Il me reste quelques courses à faire dans Paris et puis, j'ai hâte de rentrer. L'état de ma tante...

— Je vous l'ai dit, ça ne sera pas grave. Vous trouverez Mme la comtesse beaucoup mieux que vous ne l'avez laissée. N'oubliez pas de me rappeler à son bon souvenir. Dites-lui que nous parlons souvent d'elle et que toute la maison la respecte.

— Je n'y manquerai pas. De mon côté, je compte sur vous...

— Parfaitement! Si l'Américain revient, je lui dirai de revenir le surlendemain et je vous préviendrai. C'est affaire entendue.

— Au revoir, madame Landry.

— Au revoir, mademoiselle, et à bientôt!

Blanche, qui se savait suivie des yeux par la concierge debout sur sa porte, s'en alla d'un pas hâtif jusqu'au tournant du pont.

Puis, certaine de n'être plus observée par celle qui, du reste, n'y mettait pas mauvaise intention, elle ralentit et marcha la tête inclinée, fort absorbée par tout ce qu'elle venait d'apprendre.

L'impossibilité où elle se voyait de retrouver Mme Hébert l'affligeait beaucoup, mais ce qui la préoccupait surtout c'était la visite de cet inconnu qui avait semblé si navré de ne plus trouver la comtesse à son ancien domicile.

Quel était cet homme? Quel puissant intérêt avait-il à réclamer Mme de Faraman? Pourquoi les larmes lui étaient-elles venues en apprenant son départ?

Pourquoi, quand on lui avait demandé son nom, avait-il dit s'appeler Jacques? Vraisemblablement, ce n'était là qu'un prénom, le même que celui de M. de Faraman!... Mais que signifiait cette similitude? Etait-ce une simple coïncidence? Etait-ce une chose voulue? Quel était le nom de famille de cet homme et pourquoi l'avait-il caché?

Autant de problèmes qui se heurtaient dans le cerveau de la pauvre enfant et dont la solution lui échappait! Elle accumulait hypothèses sur hypothèses, sans en retenir une qui fût acceptable.

Un travail sourd s'opérait en elle et, pour la première fois, sans qu'elle pût, au fond, expliquer cette étrange surexcitation de sa pensée, elle eut l'intuition d'un redoutable mystère, de quelque chose d'inavouable dont son cousin était l'âme et l'artisan.

Et l'aversion qu'elle éprouvait pour le misérable s'accentua davantage encore.

(A suivre).